

quelque idée de ce que le programme coûtera à l'État en plus de ce dollar.

Je dirai bien carrément que si le ministre ne faisait pas de politique hier à cause des élections partielles dans Esquimalt-Saanich, de la présence de deux chantiers maritimes dans Esquimalt-Saanich, il doit avoir une idée des frais. Il y a autre chose. Je suis sûr que tous les membres du comité sont disposés à voter tout l'argent nécessaire pour rebâtir l'industrie de la construction maritime au Canada. Mais, en présentant la chose comme il le fait en ce moment, le ministre laisse la Chambre dans l'ignorance complète et lui demande, en pratique, un chèque en blanc. Eh bien, je ne suis guère en faveur des chèques en blanc d'un dollar. Le ministre doit pourtant pouvoir nous fournir plus de renseignements, plus d'indices ou se montrer un peu plus précis; il pourrait agir avec l'intégrité qu'on est en droit d'attendre d'un ministre, au lieu de céder à l'opportunisme politique à cause d'une élection partielle dans Esquimalt-Saanich.

L'hon. M. Balcer: A mon avis, le document dont j'ai donné lecture hier exprime bien clairement le programme du gouvernement actuel en matière de transport maritime, programme selon lequel il entend faire revivre au pays les industries de transport maritime et de construction de navires que le gouvernement antérieur a laissé dépérir depuis 15 ans de façon lamentable.

L'hon. M. Pickersgill: Et qu'a fait le gouvernement actuel? Les honorables vis-à-vis ont pourtant au pouvoir depuis quatre ans.

L'hon. M. Balcer: Oui, mais nous avons abouti à quelque chose.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable vis-à-vis est au pouvoir depuis quatre ans et cette politique était prévue il y a six mois.

L'hon. M. Balcer: Les chantiers maritimes et les armateurs ont compris ce que j'ai dit hier.

L'hon. M. Pearson: Mais le Parlement ne compte pas lui.

L'hon. M. Balcer: J'ai dit hier que nous voulons que l'industrie de la construction maritime ait la chance de survivre au Canada.

M. Winch: C'est juste.

L'hon. M. Balcer: Nous présentons, à mon sens, une mesure qui nous permettra d'occuper notre place sous le soleil. Ce que j'ai dit est très clair. Nous accordons une subvention de 35 p. 100 à l'égard des navires construits au Canada et devant être immatriculés au Canada. Cette subvention de 35 p. 100 est accordée comme encouragement. Elle sera portée à 40 p. 100 jusqu'au 31 mars

[M. Winch.]

1963. Nous songeons en outre à aider l'industrie de la pêche en vue de donner une chance aux pêcheurs canadiens de soutenir la concurrence des chalutiers étrangers qui font la pêche près des côtes du Canada. Nous voulons aider ceux qui font la pêche dans de très petites embarcations. Nous nous occuperons d'eux également.

M. Winch: Pour la construction de bateaux?

L'hon. M. Balcer: Si l'honorable député se reportait à ce que j'ai dit hier, il ne serait pas tellement préoccupé. Notre but n'est pas uniquement de plaire aux gens d'Esquimalt-Saanich. Nous faisons ce que le gouvernement a toujours fait: nous cherchons à répondre aux besoins des Canadiens en général et, dans ce cas-ci, à aider une industrie qui a connu de beaux jours dans l'histoire de notre pays. Le Canada a toujours construit des bateaux. Ce nouveau programme a été exceptionnellement bien accueilli par l'industrie, le monde ouvrier et le public en général. J'invite tous les députés à appuyer le gouvernement quand il présentera au Parlement des mesures aussi prévoyantes dont le seul but est d'aider les Canadiens à s'aider eux-mêmes.

L'hon. M. Pearson: Bien entendu, les propos du ministre n'ont rien à faire avec la question à l'étude. (*Exclamations*) C'était des considérations parfaitement étrangères. Peut-être maintenant le ministre voudrait-il revenir au sujet et oublier un moment les élections complémentaires.

Une voix: Qui a commencé?

L'hon. M. Pearson: Selon le ministre, la mesure est d'une importance extrême et se révélera fort avantageuse pour la population du Canada. C'est notre espoir. En temps utile, nous dirons ce que nous en pensons. Le ministre n'a pas l'intention de recourir à un bill pour appliquer cette mesure. Il peut, prétend-il, recourir à un bill pour bien des choses qui sont moins importantes, mais, quand il s'agit d'une mesure qui touche au transport maritime, une mesure qui doit, selon le ministre, remettre sur pied l'industrie, on procède par l'inscription d'un poste dans les crédits.

D'après le ministre, il faut procéder ainsi, en dépit de tous les droits et privilèges du Parlement, parce qu'on ignore combien il faudra dépenser. Pourtant, hier, le ministre disait savoir combien de nouveaux emplois sortiraient de la mesure, 10,000 directement et 10,000 indirectement.

L'hon. M. Balcer: J'ai dit «plus de 10,000». Or, d'après les chantiers de construction maritime, ce serait même davantage!